

# UNE METROPOLE QUI ANTICIPE ET PROTÈGE L'EAU, NOTRE SANTÉ ET LE CLIMAT

Face aux crises climatiques, sanitaires et énergétiques, nous faisons le choix de l'anticipation et de la protection.

Accès à l'eau potable, lutte contre les pollutions invisibles, adaptation aux fortes chaleurs, lutte contre l'effondrement de la biodiversité, maîtrise des factures d'énergie, protection des terres agricoles : nos priorités sont claires pour améliorer le quotidien des habitantes et des habitants et préparer l'avenir du territoire à l'horizon 2050.

L'UNION DE  
LA GAUCHE ET  
DES ÉCOLOGISTES

AVANÇONS  
ENSEMBLE 

AVEC BRUNO BERNARD

Élections métropolitaines de Lyon  
15 & 22 mars 2026



# ÉDITO

Protéger l'eau que nous buvons. Protéger la santé de nos enfants. Protéger nos aînés face aux canicules. Protéger le pouvoir d'achat face à la hausse des factures.

Aujourd'hui, l'écologie n'est ni une option ni un supplément d'âme : elle est une **exigence du quotidien**.

Depuis 2020, nous portons une écologie **responsable, concrète et protectrice**. Une écologie qui anticipe les crises plutôt que de les subir. Une écologie qui agit sur les causes, pas seulement sur les conséquences. Une écologie qui améliore la vie des habitantes et des habitants, ici et maintenant.

Face aux dérèglements climatiques, aux pollutions invisibles, aux tensions sur l'énergie et aux inégalités qui s'aggravent, nous avons pris des décisions fortes : retour en régie publique de l'eau, protection renforcée des captages, action déterminée contre les micropolluants, investissements massifs dans les énergies renouvelables, rénovation des logements, la végétalisation, la reconquête de la biodiversité et la protection des terres agricoles. Ces choix n'ont pas toujours été les plus simples. Ils étaient nécessaires.

Avec Avançons ensemble, l'union de la gauche et des écologistes, nous voulons ouvrir une nouvelle étape. Une étape qui approfondit ce qui a été engagé, qui change d'échelle et qui assume un cap clair : **anticiper pour mieux protéger**. Protéger l'accès à l'eau potable, protéger la santé face aux pollutions, adapter notre territoire aux fortes chaleurs, sécuriser les factures d'énergie, préserver nos terres et notre alimentation.

Ce dossier présente trois priorités pour les années à venir, et en particulier à l'horizon 2050. Trois priorités fondées sur l'action, la science, la justice sociale et la démocratie. Trois priorités pour construire une Métropole plus résiliente, plus solidaire et plus vivable.

Parce que face aux crises, notre responsabilité est simple : ne laisser personne au bord du chemin, et préparer dès aujourd'hui les conditions d'un avenir plus sûr pour toutes et tous.

**Bruno BERNARD**  
Président-candidat



# TROIS PRIORITÉS POUR ANTICIPER ET PROTÉGER L'EAU, LA SANTÉ ET LE CLIMAT DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

Anticiper les crises climatiques, sanitaires et énergétiques est devenu une **exigence du quotidien**. Accès à l'eau potable, protection face aux pollutions invisibles, adaptation aux fortes chaleurs ou maîtrise des factures d'énergie conditionnent directement la qualité de vie et l'égalité entre les habitantes et les habitants.

Avec Avançons ensemble avec Bruno Bernard, l'union de la gauche et des écologistes, nous privilégions **des politiques publiques fondées sur la prévention, la responsabilité et des solutions concrètes**, pour mieux protéger et préparer l'avenir.

## 1. PROTÉGER L'EAU, L'AIR ET LA SANTÉ EN AGISSANT À LA SOURCE

Nous sécuriserons l'alimentation en eau en modernisant l'usine de la Pape, en diversifiant les ressources avec un **prélèvement complémentaire sur la Saône**.

Nous agirons à la source contre les pollutions, dans l'eau comme dans l'air, avec un **objectif zéro pesticides à l'échelle de la Métropole**, un plan micropolluants renforcé, le soutien à l'agriculture biologique et l'application du principe pollueur-payeur.

Elle organisera enfin une **Convention métropolitaine de la qualité de l'air**, associant des habitants tirés au sort et représentatifs du territoire, pour éclairer les choix du mandat, notamment sur la ZFE.



## 2. ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face à l'intensification des vagues de chaleur, nous voulons déployer un **Plan fraîcheur métropolitain** pour protéger en priorité les publics les plus vulnérables et réduire les inégalités climatiques.

Rafrâchir la ville repose sur des leviers concrets et accessibles : **végétalisation massive**, création d'un **climatiseur naturel de l'Est lyonnais**, soutien de **nouveaux sites de baignade**, développement des **réseaux de froid** et mise en place d'une **réserve citoyenne solidaire**, afin que personne ne reste seul face aux fortes chaleurs.

## 3. PRODUIRE, RÉNOVER, PRÉSERVER, RÉEMPLOYER : DES CHOIX CONCRETS POUR PROTÉGER LE QUOTIDIEN

Anticiper et protéger suppose aussi d'agir sur les causes structurelles des crises. Nous faisons le choix de **produire localement une énergie renouvelable**, de rénover les logements pour réduire durablement les factures et améliorer le confort d'été comme d'hiver, et de **développer les réseaux de chaleur** pour offrir une énergie plus stable et moins chère.

Nous **protègerons les terres agricoles et naturelles**, soutiendrons une **agriculture biologique locale** créatrice de débouchés, et agiront pour **réduire les déchets**, développer le **réemploi** et valoriser les ressources plutôt que le jetable. Ces choix renforcent la résilience du territoire, le pouvoir d'achat des ménages et la capacité collective à faire face aux crises à venir.

# 1

# PROTÉGER

## L'EAU, L'AIR ET LA SANTÉ EN AGISSANT À LA SOURCE

Face au dérèglement climatique et à la multiplication des pollutions invisibles, nous faisons le choix d'anticiper plutôt que de subir. Protéger la santé des habitantes et des habitants passe par une action résolue sur les causes des pollutions, qu'il s'agisse de l'eau que nous buvons, de l'air que nous respirons ou de notre environnement quotidien. Notre priorité est claire : sécuriser une eau potable de qualité, améliorer durablement la qualité de l'air et prévenir les risques sanitaires, en nous appuyant sur des services publics forts, la science et la participation des habitants. Agir à la source, à l'échelle métropolitaine, est la condition pour réduire les inégalités d'exposition et assurer pour toutes et tous le droit à un environnement sain.



### SÉCURISER L'EAU POTABLE AVEC UNE RESSOURCE DIVERSIFIÉE ET UN OBJECTIF ZÉRO PESTICIDES

L'accès à l'eau potable est un service public vital. La Métropole de Lyon dispose aujourd'hui d'une eau de grande qualité, mais cette situation repose sur une forte dépendance à un site de captage principal et à un seul fleuve, le Rhône. Dans un contexte de dérèglement climatique, de pressions industrielles et de risques de pollutions accidentelles, cette vulnérabilité constitue un enjeu stratégique majeur. **Cinq aires de captage** sont aujourd'hui contaminées, rappelant l'urgence d'agir à la source pour protéger durablement la ressource.



Depuis 2020, nous avons fait le choix d'anticiper plutôt que de subir. La Métropole a engagé une stratégie globale de sécurisation de l'alimentation en eau potable, fondée sur la diversification des ressources, le renforcement des interconnexions entre réseaux et la montée en capacité des installations de secours. La **modernisation de l'usine de la Pape** permettra de disposer d'une usine de secours pleinement opérationnelle, capable de capter l'eau du lac des Eaux Bleues du Grand Parc de Miribel-Jonage et de traiter un large spectre de micropolluants. Un **prélèvement complémentaire sur la Saône** viendra renforcer la continuité du service public.

Nous affirmons également un **cap clair : le zéro pesticides**, et une ambition de réduction maximale des micropolluants dans l'eau potable. Cette stratégie repose sur la prévention à la source, la sécurisation des infrastructures, la diversification des ressources, le soutien à l'agriculture biologique et l'application effective du principe pollueur-payeur.

Pesticides, PFAS et résidus industriels ou domestiques sont des pollutions persistantes qui fragilisent durablement la qualité de l'eau et la santé. Depuis 2020, la Métropole et la Régie publique Eau du Grand Lyon ont engagé une action sans précédent : plan micropolluants renforcé, surveillance élargie de l'eau, de l'air et des sols, contrôle de plus de 300 entreprises, évolution des redevances d'assainissement et actions judiciaires pour établir les responsabilités industrielles, notamment sur les PFAS..



Nous voulons amplifier cette stratégie par la mise en service de l'usine de la Pape comme usine de secours, le renforcement du contrôle des rejets industriels et une prévention renforcée à la source. Elle repose d'abord sur un plan zéro pesticides dans les aires de captage, avec le passage au **100 % agriculture biologique sur les terres métropolitaines du Grand Parc**, des contrats de transition pour accompagner les agriculteurs et une protection foncière durable. Elle s'élargira ensuite à un **objectif zéro pesticides à l'échelle de la Métropole**, fondé sur des aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique et une stratégie foncière active.



## PFAS : UNE STRATÉGIE D'ACTION ET DE RESPONSABILITÉ À POURSUIVRE

Face au scandale des PFAS, nous poursuivons la stratégie métropolitaine reposant sur des études scientifiques indépendantes afin de mieux mesurer l'exposition des populations et d'éclairer les décisions publiques dans la vallée de la Chimie et sur tout le territoire. Nous nous engageons également à poursuivre **l'action en justice engagée aux côtés de la Régie publique de l'eau et du syndicat concerné**, pour établir les responsabilités industrielles et faire appliquer pleinement le principe pollueur-payeur, afin que les coûts sanitaires et financiers ne reposent pas sur les usagers, mais sur les pollueurs.



## UNE GESTION PUBLIQUE, DÉMOCRATIQUE ET PROTECTRICE DE L'EAU : RÉGIE, USAGERS ET SCIENCE AU CŒUR DES DÉCISIONS

Un des choix structurants du mandat a été le **retour en régie publique de la gestion de l'eau potable**, effectif depuis 2023. La Régie Eau du Grand Lyon a démontré sa capacité à piloter un service public essentiel avec exigence technique, transparence et justice sociale, saluée notamment par la Cour régionale des comptes. Elle a permis la mise en place d'une **tarification solidaire et environnementale**, le renforcement du **droit à l'eau** (versement solidaire, accès à l'eau dans l'espace public) et une protection accrue de la ressource.

Cette gestion publique s'accompagne d'une **démocratie de l'eau renforcée**. La démarche Eau Future et ses milliers de participants comme la création de l'Assemblée des Usagers de l'Eau, expérience participative unique en France, ont permis d'associer directement usagers et habitants volontaires aux choix structurants du service public : tarification, protection de la ressource, investissements. Pour le prochain mandat, cette **Assemblée des usagers sera consolidée et élargie**, avec une information renforcée et une articulation plus visible avec les décisions de la Régie.

Enfin, la Métropole a soutenu la création en 2025 de l'**Institut écocitoyen du territoire lyonnais**, outil indépendant associant scientifiques, citoyens, associations et collectivités. En lien avec la Régie et l'Assemblée des Usagers, il a vocation à devenir un **pilier de la santé environnementale**, éclairant l'action publique par une expertise partagée, transparente et rigoureuse, notamment sur les PFAS, les micropolluants et la qualité de l'air.





Protéger l'eau, c'est aussi renforcer la démocratie. Avec la régie publique, l'Institut écocitoyen et le renforcement de l'Assemblée des usagers de l'eau, nous faisons le choix de décisions transparentes, fondées sur la science et construites avec les habitantes et les habitants.



**Laurence Boffet,**  
Vice-présidente à la participation citoyenne  
et candidate Lyon Centre



## INONDATIONS : RENFORCER LA PROTECTION DES HABITANTS

Face à l'intensification des crues, la Métropole de Lyon a engagé une **modernisation majeure de ses protections contre les inondations**. Depuis 2022, les ouvrages protégeant Villeurbanne Saint-Jean et Vaulx-en-Velin – Mas du Taureau sont renforcés pour atteindre une **résistance aux crues bicentennales**, sécurisant durablement plus de 80 000 habitants. Reconstruction et élargissement de la digue Duclos, mise en transparence de la digue de l'Épi et restauration écologique de la Rize ont déjà été engagées.

Lors du prochain mandat, les travaux se poursuivront avec le renforcement des digues restantes (Saint-Jean, Fontanil, Eaux Bleues) et le lancement d'un **programme ambitieux de protection contre les inondations du Gier**, particulièrement exposé à Givors. Fondé sur des solutions combinant ouvrages de protection et aménagements naturels (zones d'expansion des crues, renaturation), ce programme visera à réduire durablement la vulnérabilité des quartiers et des zones économiques face aux crues majeures.



## CONFORTER DES RESULTATS HISTORIQUES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air s'améliore fortement dans la Métropole de Lyon, et les résultats sont historiques. Depuis 2019, les émissions d'oxydes d'azote **ont baissé de 22 %**, celles des **particules fines de 11 %**, et le nombre de journées en vigilance ozone et particules a été **divisé par deux**. Cette amélioration bénéficie d'abord aux territoires les plus exposés : à proximité du périphérique, la pollution a chuté de 37 %, et 265 000 habitants ne sont plus exposés aux seuils critiques d'oxydes d'azote. Pour la première fois, en 2024, il n'y a pas eu de dépassement réglementaire sur notre territoire pour le dioxyde d'azote NO2. Ces progrès sauvent des vies, mais la pollution de l'air reste un fléau sanitaire. Chaque microgramme en moins compte. Nous poursuivrons notre action pour garantir à toutes et tous le droit de respirer un air sain, sans retour en arrière.

La qualité de l'air appelle des décisions efficaces, mais aussi justes et partagées. Nous organiserons une **Convention métropolitaine de la qualité de l'air**, sur le modèle de la Convention métropolitaine pour le climat.

Composée d'habitantes et d'habitants tirés au sort, représentatifs des équilibres sociaux, démographiques et territoriaux de la Métropole, et appuyée par des experts indépendants, cette Convention aura pour mission d'éclairer les choix structurants du mandat, notamment **la décision à venir sur l'ultime étape de la ZFE**, sous réserve du maintien du cadre législatif national en vigueur, afin que celle-ci puisse atteindre son objectif principal d'amélioration de la qualité de l'air tout en prévoyant les dispositifs et accompagnements nécessaires des acteurs économiques et des personnes modestes.



Dans un contexte où le trafic automobile a déjà baissé de 13 %, la Convention permettra de débattre de l'ensemble des sources de pollution de l'air et des leviers pour les faire diminuer durablement : mobilités, chauffage et logement, activités économiques, aménagement urbain, ainsi que des mesures d'accompagnement nécessaires pour les ménages et les professionnels.

Ses travaux déboucheront sur des **recommandations soumises au président de la Métropole et au conseil de la Métropole de Lyon**, avant leur traduction en décisions et en investissements concrets du mandat.

# 2 ADAPTER LA MÉTROPOLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : RAFRAÎCHIR LA VILLE ET PROTÉGER LES HABITANTS

Les vagues de chaleur sont plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Elles ont des impacts directs sur la santé, le logement, le travail et la vie quotidienne, et touchent plus durement les quartiers les plus denses et les plus populaires. Face à cette réalité, Avancions ensemble propose un **Plan fraîcheur métropolitain** pour rafraîchir durablement le territoire, permettre des accès supplémentaires à la fraîcheur, et organiser la solidarité lors des épisodes extrêmes.



## RAFRAÎCHIR DURABLEMENT LA VILLE AVEC UNE VÉGÉTALISATION MASSIVE ET UN CLIMATISEUR NATUREL

Rafraîchir la Métropole passe d'abord par une action structurelle sur l'espace urbain. La végétalisation est l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre les îlots de chaleur : les arbres créent de l'ombre, captent l'humidité du sol et la restitue dans l'air de nos quartiers abaissant la température ressentie et améliorent durablement le cadre de vie. Selon les contextes, la présence d'arbres et de sols perméables permet une **baisse de 3 à 5 °C** en période de forte chaleur.

Depuis 2020, la Métropole a engagé une politique volontariste de végétalisation et de désimperméabilisation. La nouvelle étape vise à **changer d'échelle**, en intensifiant les plantations dans les rues, les places, les cours d'écoles, les abords des collèges, les quartiers populaires et les secteurs les plus exposés aux îlots de chaleur, tout en accompagnant la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces privés et des zones d'activités. L'objectif est de planter 300 000 nouveaux arbres et arbustes d'ici la fin du mandat.



Cette stratégie s'appuie sur un projet structurant : la création d'un **climatiseur naturel à l'Est lyonnais**, fondé sur un maillage continu de forêts, de haies, de zones humides, de terres agricoles arborées et de corridors de fraîcheur végétalisés **sur plus de 1 000 hectares**. Ce projet vise à capter la fraîcheur nocturne, à favoriser l'évapotranspiration et à diffuser l'air plus frais vers les zones urbanisées permettant une baisse de 3 à 5° de la température ressentie en été. Il s'inscrit pleinement dans **un projet de territoire de long terme pour la Grande Porte des Alpes**, conciliant adaptation climatique, logement, pérennisation de l'agriculture et attractivité économique. L'objectif est clair : transformer durablement le paysage pour rendre ce territoire plus vivable face au réchauffement climatique.



Le climatiseur naturel de l'Est lyonnais, c'est une réponse concrète au réchauffement climatique. En recréant de la nature, de l'ombre et de la fraîcheur, nous transformons durablement la Porte des Alpes pour protéger la santé, améliorer le cadre de vie et rendre le territoire plus vivable face aux canicules.



**Manon DOYELLE,**  
Tête de liste Porte des Alpes et porte-parole





## BIODIVERSITÉ : FAIRE DU RETOUR DU VIVANT UN CAP DURABLE

Au-delà de la lutte contre la chaleur, nous poursuivrons cette action pour **renforcer durablement la biodiversité sur l'ensemble du territoire**. La reconquête du vivant repose sur la restauration des continuités écologiques, la renaturation des sols et la création d'habitats favorables aux espèces animales et végétales, y compris en milieu urbain.

**Ces actions prolongent et amplifient des réalisations déjà visibles sur le territoire** : plaines aux œdicnèmes à Saint-Priest, forêt urbaine de Feyzin, renaturation de la Rize à Décines et Vaulx-en-Velin, remise en eau de la Lône de Jonage, végétalisation de la promenade du Biézin à Chassieu, ou encore plantation de plus de 20 km de haies bocagères dans une quinzaine de communes.



## REFUGES, BAIGNADE, TRANSPORTS ADAPTÉS POUR ASSURER L'ACCÈS À LA FRAÎCHEUR

Rafraîchir la Métropole suppose de créer des **accès à la fraîcheur**, en particulier lors des canicules. Nous **multiplierons les refuges de fraîcheur**, gratuits ou peu coûteux, accessibles en transports en commun et répartis sur l'ensemble du territoire.

Cela passe par le soutien à l'ouverture de **nouveaux lieux de baignade**, en lien étroit avec les communes et sous réserve de la qualité de l'eau, afin d'offrir des espaces sûrs, proches et accessibles pour se rafraîchir pendant l'été.



En plus du projet structurant de la Darse de Confluence, la Métropole travaillera avec les communes volontaires à l'ouverture de sites de baignade sur **les berges du Rhône**, au parc de Gerland, ainsi que sur le **Val de Saône** (Albigny, Rochetaillée) et sur des sites de plans d'eau existants comme le **Grand Large** à Décines-Meyzieu. Dans le sud de la Métropole, des projets seront également étudiés à **Givors et Grigny**, afin de proposer des lieux de fraîcheur au plus près des habitants, y compris dans les territoires aujourd'hui moins dotés.



Visuel généré par IA - Visualisation d'un site de baignade au parc de Gerland

En complément, la Métropole développe des solutions collectives de rafraîchissement en s'appuyant sur les **réseaux de froid urbains**, plus efficaces et plus sobres que la climatisation individuelle, comme sur le secteur Part-Dieu. Sur le mandat, la Métropole a lancé des projets structurants, avec la **création du réseau de froid de Gerland et des réseaux chaud/froid de La Saulaie et de Saône-Yzeron**, apportant une énergie plus stable, moins chère et **sans création d'îlots de chaleur urbains**, contrairement aux climatisations individuelles.



Pour la prochaine étape, ces dynamiques seront amplifiées : finalisation du réseau de La Saulaie pour raccorder logements et entreprises, validation et construction du réseau de Saône-Yzeron avec une distribution de froid sur le secteur de Vaise, **la première expérimentation nationale du raccordement au réseau de froid de logements collectifs réhabilités** et des études engagées sur de nouveaux secteurs comme **les États-Unis et les Hôpitaux Est**, afin d'améliorer durablement le confort d'été, en priorité dans les quartiers les plus exposés aux fortes chaleurs.

Permettre l'accès à la fraîcheur concerne aussi les mobilités du quotidien. Après les tramways et de la quasi-totalité des bus sur le mandat, nous généraliserons progressivement **la climatisation des rames de métro**, pour permettre des déplacements plus supportables lors des épisodes de fortes chaleurs, en particulier pour les usagers captifs des transports en commun.



## **UNE RÉSERVE CITOYENNE SOLIDAIRE POUR PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES**

Les fortes chaleurs et les aléas climatiques touchent d'abord les personnes les plus isolées : personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité. Pour mieux les protéger, Avançons ensemble avec Bruno Bernard propose la création d'une **Réserve citoyenne solidaire métropolitaine**, destinée à structurer une solidarité de proximité en période de crise climatique.





Composée de **citoyennes et citoyens volontaires formés**, la Réserve pourra être mobilisée lors des canicules ou d'événements exceptionnels, en complémentarité avec les communes, les CCAS, les associations et les services publics. Elle interviendra pour des actions simples et essentielles : prises de contact avec les personnes isolées, visites de courtoisie, accompagnement vers des lieux de fraîcheur, appui de proximité. Le dispositif sera construit en lien étroit avec le SDMIS, afin de garantir une articulation claire avec les dispositifs de prévention, de sécurité et de gestion des situations d'urgence.

« La Réserve citoyenne solidaire traduit une ambition simple : organiser l'engagement citoyen pour renforcer le lien humain là où il est le plus nécessaire. En structurant cette solidarité de proximité, en lien avec les communes et les acteurs de terrain, nous faisons le choix d'une Métropole attentive, protectrice et capable d'agir concrètement pour ne laisser personne de côté. »

**Zemorda KHELIFI,**  
Présidente du SDMIS et candidate



La Ville de Lyon est prête à expérimenter cette Réserve citoyenne solidaire, afin d'en éprouver rapidement le fonctionnement et l'efficacité, avant un déploiement plus large à l'échelle métropolitaine. L'objectif est clair : ne laisser personne seul face aux crises climatiques, en transformant l'urgence en un projet collectif de solidarité et de résilience.

# 3 ÉNERGIE, LOGEMENT, AGRICULTURE, DECHETS : DES CHOIX CONCRETS POUR PROTÉGER LE QUOTIDIEN

Face aux crises climatiques, énergétiques et économiques, la Métropole fait le choix de solutions concrètes et utiles au quotidien. Produire une énergie locale et renouvelable, rénover les logements pour réduire durablement les factures, protéger les terres agricoles et naturelles, soutenir une agriculture de qualité et réduire les déchets en développant le réemploi et la valorisation locale : ces choix renforcent la résilience du territoire, le pouvoir d'achat et la qualité de vie des habitantes et des habitants.



## PRODUIRE LOCAL : SOLAIRE, BIOMÉTHANE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Avançons ensemble avec Bruno Bernard défend le choix de **produire localement une énergie renouvelable et de récupération**, maîtrisée publiquement, afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et renforcer la résilience du territoire face aux crises énergétiques. Produire au plus près des usages, sur des surfaces déjà artificialisées ou à partir de ressources locales, est un levier central de la transition.

Depuis 2020, la Métropole a engagé un **changement d'échelle inédit** avec près d'un milliard d'euros d'investissements publics et privés en faveur des énergies renouvelables. La production photovoltaïque sur le patrimoine métropolitain a fortement progressé et va encore s'accélérer, en priorité sur des **surfaces déjà artificialisées**, sans consommer de terres naturelles ou agricoles



Entre 2026 et 2028, la Métropole déploiera **un programme photovoltaïque sur 25 sites publics**, illustrant une mobilisation concrète de son patrimoine : 5 collèges, environ 11 parkings et parcs-relais (dont le nouveau P+R Saint-Germain et l'extension du P+R de Parilly), 4 stations d'épuration, ainsi que plusieurs sites métropolitains liés aux déchets, à la logistique et à l'économie. Une **première infrastructure routière** sera également solarisée sur un délaissé du boulevard périphérique nord lyonnais. Ce déploiement permettra de produire localement une électricité renouvelable, visible et utile au quotidien, tout en soutenant les projets communaux et citoyens et en renforçant la souveraineté énergétique du territoire.

Nous proposons également de valoriser les ressources locales aujourd'hui sous-utilisées. La Métropole engagera la construction d'un **méthaniseur sur la station d'épuration de Pierre-Bénite**, afin de transformer les boues aujourd'hui incinérées en biométhane et en chaleur renouvelable. Ce projet permettra d'alimenter l'équivalent de 250 bus TCL en gaz renouvelable et de produire de la chaleur pour environ 1 500 logements, tout en améliorant le bilan environnemental du traitement des eaux usées.

Ces choix permettent de produire une énergie **locale, décarbonée et plus stable**, au service des habitants comme des services publics, et de sécuriser durablement l'approvisionnement énergétique du territoire.



## LOGEMENTS MIEUX ISOLES, ENERGIE PLUS STABLE : NOTRE BOUCLIER CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

La transition énergétique doit d'abord **protéger les habitants dans leur quotidien**. Le logement est aujourd'hui l'un des principaux points de fragilité : factures élevées, précarité énergétique l'hiver, inconfort croissant l'été. Avançons ensemble avec Bruno Bernard fait le choix de faire de la **rénovation énergétique et des réseaux de chaleur urbains** deux leviers complémentaires de justice sociale et climatique.

Depuis 2020, la Métropole a fortement renforcé son action, en particulier dans le **logement social et les copropriétés fragiles**, avec un objectif clair : réduire durablement les charges et améliorer le confort de vie. Pour le prochain mandat, nous proposons de **changer d'échelle**, en priorisant des **rénovations globales et performantes**, capables de traiter à la fois l'isolation, le chauffage et le confort d'été. La Métropole renforcera son rôle d'accompagnement, en sécurisant les études, l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre, afin de lever les freins au passage à l'acte, notamment dans les copropriétés anciennes.

En parallèle, nous voulons faire des **réseaux de chaleur urbains un véritable bouclier contre la hausse des prix de l'énergie**. Entre 2019 et 2025, le nombre d'équivalents logements raccordés est passé de **80 000 à 129 000**, grâce au développement et à l'extension de réseaux sur l'ensemble du territoire. Ces réseaux, majoritairement alimentés par des énergies renouvelables et de récupération, offrent une énergie **plus stable, moins chère dans la durée et moins exposée aux crises internationales**.



Pour le prochain mandat, l'objectif est clair : **doubler le nombre de logements raccordés**, pour atteindre environ **250 000 équivalents logements à l'échelle métropolitaine**. Cela passera par la création de nouveaux réseaux structurants, l'extension des réseaux existants et une articulation renforcée avec les projets de rénovation énergétique. Pour les ménages, c'est la garantie de **factures plus prévisibles**, d'un logement mieux chauffé l'hiver et plus vivable l'été, et d'une transition écologique qui améliore concrètement la qualité de vie.



## **PROTÉGER LES TERRES, RENFORCER LE BIO ET SÉCURISER L'ALIMENTATION LOCALE**

Avançons ensemble avec Bruno Bernard défend une **protection forte et durable des terres agricoles et naturelles**, indispensable pour préserver l'agriculture, la biodiversité et la qualité de vie face à l'artificialisation. Nous poursuivrons et amplifierons la politique foncière engagée depuis 2020. Après 1 350 hectares protégés à Quincieux en 2024, 757 hectares sur le Biézin en 2025 et 1 943 hectares supplémentaires sur le Grand Parc en février 2026, la Métropole est passée de 9 836 à 13 886 hectares protégés en périmètres de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP), soit +41 % sur le mandat. Ces périmètres couvrent désormais **57,4 % des terres agricoles et naturelles**. Nous continuerons à les étendre pour mieux préserver durablement les sols comme les agriculteurs du territoire, en cohérence avec notre engagement de **diviser par deux le rythme d'artificialisation sur 10 ans**.



Nous continuerons de **renforcer une agriculture biologique locale**, protectrice de la santé et de la ressource en eau, en poursuivant la progression du **bio dans la restauration collective**. Pour les collèges métropolitains, nos cantines de collèges proposaient en moyenne 6% de produits bio au début du mandat, nous avons fortement progressé avec 53% en moyenne de produits et denrées bio et 63% répondant aux critères EGALIM. Nous maintenons une ambition claire : **100 % de produits biologiques et 75 % de produits d'origine locale**, afin d'offrir une alimentation de qualité aux collégiens tout en sécurisant des débouchés stables pour les producteurs du territoire et des territoires voisins.

Pour rendre ces orientations pleinement opérationnelles, nous consoliderons des outils concrets au service des filières locales et du renouvellement agricole. **La ferme en région métropolitaine à Chassieu**, qui a commencé à alimenter les cantines des collèges en 2025, entrera dans **une seconde phase de travaux**, avec l'augmentation des surfaces cultivées et l'ouverture d'un espace pédagogique, renforçant son rôle d'approvisionnement et de sensibilisation. En parallèle, **l'espace-test maraîcher de Vaulx-en-Velin accueillera de nouveaux maraîchers se testant dans leur activité dans un cadre sécurisé**, afin de faciliter le maintien d'agriculteurs sur le territoire.



L'écologie que nous défendons est une écologie qui protège et qui transforme concrètement le quotidien. Produire notre énergie localement, rénover les logements, protéger les terres agricoles et soutenir une agriculture biologique utile à tous : ce sont des choix cohérents, au service du pouvoir d'achat, de la santé et de la résilience du territoire.



**Jérémy CAMUS,**  
Tête de liste Val de Saône  
et Vice-président à l'agriculture





## RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, VALORISER : FAIRE DES DÉCHETS UNE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE

Transformer durablement nos modes de production et de consommation passe aussi par une politique ambitieuse de réduction et de valorisation des déchets. La Métropole de Lyon a engagé un changement profond, en privilégiant le **réemploi, la lutte contre le jetable et la valorisation locale**, plutôt que l'enfouissement ou l'incinération.

Un cap fort a été posé avec le plan **Zéro Plastique à usage unique**, reconnu parmi les plus ambitieux et innovants en Europe. Il s'appuie sur des leviers concrets : le déploiement de **vaisselle réemployable et consignée** pour les grands événements (comme le foodcourt de la place Bellecour lors de la Fête des Lumières 2025) et un marché dédié aux commerces, restaurants et ventes à emporter. Cette dynamique sera poursuivie et amplifiée, avec le soutien à l'évolution de la réglementation nationale pour **développer la consigne et sortir du tout-jetable**.

La Métropole renforcera également le **tri et la valorisation des matières**, en étudiant notamment la généralisation du **tri à la source des papiers et cartons**, dont les volumes ont fortement augmenté depuis la crise sanitaire. En lien avec l'ADEME, une étude sera lancée pour développer un **projet de centre de tri territorial du textile**, afin de structurer les filières locales de réemploi et de recyclage.

Pour aller plus loin dans le **réemploi et la seconde vie des objets**, nous développerons progressivement des **donneries**, en complément de la collecte à domicile des encombrants et du gros électroménager déployée depuis 2025. Les habitantes et habitants pourront régulièrement venir **donner et trier leurs petits déchets et objets**, afin de favoriser leur réutilisation plutôt que leur élimination.



En articulation avec **le plan propreté**, nous généraliserons les **brigades assermentées**, en coordination avec les communes, pour faire respecter le règlement de collecte et lutter contre les dépôts sauvages. Le **tri sur l'espace public** sera également déployé, en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France, afin de concilier efficacité environnementale et qualité des espaces urbains.

Enfin, la valorisation des biodéchets constitue un pilier de cette stratégie. Entre 2021 et 2024, **16700 tonnes de compost** ont été produites. 2 632 bornes de collecte desservent près de 1,1 million d'habitants, 33 500 composteurs individuels ont été distribués et 1 000 sites de compostage partagé sont actifs. Nous poursuivons cet effort pour continuer à produire un compost de qualité, **utilisé dans la Métropole et dans un rayon de 50 kilomètres**, en soutien direct à l'agriculture locale.









Élections métropolitaines de Lyon  
15 & 22 mars 2026

L'UNION DE  
LA GAUCHE ET  
DES ÉCOLOGISTES

**AVANÇONS  
ENSEMBLE**   
AVEC BRUNO BERNARD

● **CONTACT PRESSE**  
[presse@metro2026.fr](mailto:presse@metro2026.fr)